



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/1999/L.80
22 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 16 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITÉS

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :
projet de résolution

1999/... Le droit à une eau potable et aux services d'assainissement

La Commission des droits de l'homme, prenant note de la résolution 1998/7 de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en date du 20 août 1998, et prenant note avec satisfaction du document de travail présenté par M. El Hadji Guissé (E/CN.4/Sub.2/1998/7), constate que la question du droit des individus à une eau potable et aux services d'assainissement n'est toujours par définie et décide par conséquent de prier la Sous-Commission de poursuivre l'examen de cette question en vue d'une étude sur la réalisation et la promotion de ce droit.
